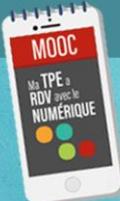


Présentation de la formation en ligne : « *Ma TPE a rendez-vous avec le numérique* »

Dossier de presse

18 janvier 2021



FORMATION GRATUITE

Ma TPE a RDV avec le numérique

www.rdv-tpe-numerique.fr

FUN FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE
Se former en liberté

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NUM

MA
Chambres
de Métiers
de l'Artisanat
FRANCE

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

MA
Chambres
de Métiers
de l'Artisanat
FRANCE



Sommaire

Page 3 : POUR QUI ?

Un cours en ligne pour former au numérique les dirigeants de TPE, les artisans, les commerçants, les professions libérales et les créateurs d'entreprise afin de répondre aux besoins de leur entreprise, gagner en temps et en efficacité et répondre aux nouveaux usages de leurs clients.

Page 5 : POUR QUOI ?

Un contenu concret fondé sur les retours du terrain et adapté pédagogiquement au public visé. L'objectif : les aider à se lancer dans la transformation numérique de leur activité.

Page 8 : COMMENT ?

Une formation gratuite diffusée sur la plateforme publique FUN MOOC à l'occasion de plusieurs sessions en 2021-2022.

Page 10 : PAR QUI ?

Un dispositif de formation soutenu et co-piloté par des partenaires et des experts.

POUR QUI ?

Un cours en ligne pour inciter les dirigeants d'entreprise à utiliser les bénéfices du numérique dans leur activité : artisans, commerçants, professions libérales et créateurs d'entreprise afin de répondre aux besoins de leur entreprise, gagner en temps et en efficacité et répondre aux nouveaux usages de leurs clients.

Le numérique devient de plus en plus présent au quotidien pour des usages personnels et professionnels. Les entreprises qui l'utilisent chaque jour bénéficient d'un retour sur investissement de temps : plus de prospects et de clients, gain du temps et davantage d'efficacité dans leur travail. Le numérique n'est plus réservé aux grosses sociétés et de nombreuses TPE le déploient déjà avec des bénéfices dans leur activité.

Mais comment faire pour se lancer quand on en est au début de la réflexion sur la transformation numérique de son activité ? Par quoi commencer ? Que le numérique peut-il apporter concrètement ?

La formation en ligne « [Ma TPE a rendez-vous avec le numérique](#) » a été créée pour aider les dirigeants de TPE à faire de la transformation numérique de leur activité une réelle opportunité pour développer leur activité. Elle est particulièrement destinée aux chefs d'entreprise, artisans, commerçants, professions libérales et créateurs d'entreprise et vise à leur donner les principales clés pour entrer dans l'utilisation du numérique par la voie la mieux adaptée à leur situation.

Cette formation s'inscrit dans le [plan de numérisation des TPE](#) de France Relance et participe à l'accompagnement actif des TPE afin de favoriser le maintien des activités et leur permettre de rebondir dans ce contexte spécifique. Après une année 2020 compliquée, cette formation a pour objectif d'aider les dirigeants de TPE à identifier concrètement les actions à mettre en œuvre en prenant en considération leur situation spécifique.

Cette formation met l'accent sur les entreprises de 1 à 50 salariés. Elle s'adresse prioritairement aux chefs d'entreprise non autonomes sur le sujet du numérique et pour qui le numérique constitue un levier d'avantages à saisir ou un facteur facilitant au regard d'une transmission de l'activité.

MARION POLGE

*Maître de conférences en sciences de gestion, habilitée à diriger des recherches à l'Université de Montpellier, spécialisée dans les questionnements autour de l'humain dans l'entreprise notamment pour les TPE et les créateurs d'entreprises
Dirige l'équipe pédagogique du cours en ligne « Ma TPE a RDV avec le numérique »*



Quel lien entre cette formation et la crise sanitaire actuelle ?

La crise sanitaire du COVID a fait prendre conscience que le numérique était incontournable, mais elle a aussi fait prendre conscience que le numérique était déjà incontournable sans la crise sanitaire. Ça a été un révélateur, et les analystes s'accordent pour dire qu'il y a cette accélération. Il est urgent de rentrer dans le numérique et d'engager une démarche, mais il est aussi urgent de prendre le temps, de se donner le temps de réfléchir à ce qu'on veut vraiment faire avec cette stratégie de numérisation. Il ne faut pas oublier que le numérique engage tout le mode de fonctionnement de l'entreprise, qu'il va bien au-delà de la question du COVID et il perdurera bien au-delà de la crise sanitaire que nous sommes en train de vivre.

BENEDICTE ROULLIER

Direction générale des entreprises

Service de l'économie numérique. Sous-direction des réseaux et des usages numériques

Cheffe du pôle Transformation numérique des entreprises



Tout l'enjeu pour les TPE, c'est d'utiliser un numérique qui sera à leur service

Aujourd'hui, toutes les TPE PME sont confrontées au numérique. Malheureusement, souvent, c'est un numérique qu'elles subissent et qui peut leur faire perdre du temps : c'est des logiciels qu'elles vont être obligées d'utiliser, c'est des arnaques sur Internet, c'est des mails qui leur prennent du temps et donc tout l'enjeu aujourd'hui pour les TPE et les PME qui n'ont pas pris en main leur destin numérique, c'est d'utiliser un numérique qui sera à leur service et qui leur sera utile. Un dirigeant de TPE c'est quelqu'un qui est débordé et qui a de multiples problèmes à résoudre. Il fait face à énormément d'enjeux et donc il faut lui parler à partir de ses besoins concrets : gagner du temps, limiter le temps passé à faire de la paperasse, fidéliser ses clients, exporter, promouvoir son activité sur Internet. C'est ce qui est proposé dans cette formation et c'est le rôle de France Num, l'initiative pour la transformation numérique des TPE PME qui accompagne les TPE en s'adaptant à leurs caractéristiques, qu'elles soient plutôt de type prudent, demandeur ou réceptif (1).

(1) Besoins des TPE PME et pratiques numériques. Étude DGE, 2020

<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/besoins-des-tpe-pme-et-pratiques-numeriques-etude-dge-2020>

POUR QUOI ?

Un contenu concret fondé sur les retours du terrain et une pédagogie adaptée au public visé. L'objectif : les aider à se lancer dans la transformation numérique de leur activité.

Dans cette formation, des entrepreneurs et des salariés témoignent de leurs expériences, de leurs difficultés et des apports importants que représente pour eux la mise en place de démarches numériques. À travers des témoignages concrets, les dirigeants de TPE peuvent découvrir les axes de transformation numérique possibles de leur activité selon des besoins clés.

Un contenu structuré en quatre parties

- Semaine 1 : Le numérique, c'est pas catastrophique !
- Semaine 2 : Pour s'organiser, le digital, c'est génial !
- Semaine 3 : Informatiser mon métier ? C'est le simplifier
- Semaine 4 : Ma stratégie commerciale ? Une réussite digitale

Le numérique, c'est pas catastrophique ! Ou comment maîtriser les informations grâce au numérique. Rester professionnel, c'est (aussi), gérer ses données, sécuriser son entreprise, valoriser sa visibilité : l'information et les données sont primordiales pour développer l'activité de l'entreprise.

Pour s'organiser, le digital, c'est génial ! Ou comment optimiser l'organisation de son travail et de son temps grâce au numérique. Le numérique peut faire gagner du temps et permettre une prise de décision plus rapide et raisonnée. Il améliore l'efficacité du travail, et facilite la comptabilité, la fiscalité et la gestion des ressources humaines.

Informatiser mon métier ? C'est le simplifier ou comment gérer la production grâce au numérique. Qu'il s'agisse de services ou de produits, cette partie présente comment le numérique permet de produire plus et mieux. Comment développer de nouveaux services ou produits et répondre au plus près des attentes des clients.

Ma stratégie commerciale ? Une réussite digitale ou comment optimiser la gestion commerciale grâce au numérique. Comment mieux connaître ses clients ? Comment identifier plus facilement des prospects relevant de l'activité de l'entreprise ? Comment mesurer « l'extension » d'une clientèle ? Cette partie présente les manières d'utiliser le numérique pour consolider et développer une clientèle.

HEDI KOUATI

Chargé de mission — DIRECCTE Île-de-France — Service mutations de l'emploi et des compétences



Utiliser les atouts des MOOC pour accompagner les entreprises

La DIRECCTE d'Île-de-France, à travers le service Mutations de l'emploi et des compétences, est chargée d'accompagner les entreprises face aux mutations économiques en les soutenant dans leurs efforts de compétitivité et de développement. À ce titre, nous nous penchons régulièrement sur la diffusion du numérique dans les entreprises.

Les TPE/PME françaises accusent un certain retard dans leur digitalisation. Les toutes petites entreprises n'ont pas encore pleinement pris conscience de l'intérêt du numérique pour leur développement. C'est la raison pour laquelle nous finançons des actions d'accompagnement des dirigeants visant à les convaincre de l'utilité du numérique dans le développement de leur activité.

Conscients des possibilités d'innovation en la matière, nous considérons les MOOC comme une excellente façon de réinventer les liens tissés avec nos partenaires et les chefs d'entreprise autour du partage de conseils et bonnes pratiques. Cette formation est l'opportunité de transmettre aux entrepreneurs, artisans, commerçants ces ressources nombreuses, mais encore trop peu utilisées dans le monde de la petite entreprise.

JOËL FOURNY

Président de CMA France



Quel rôle votre structure peut-elle jouer en matière de numérique ?

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont les partenaires légitimes, historiques, et naturels de... bénéficient d'une forte relation de confiance auprès des chefs d'entreprises du fait qu'elles sont elles-mêmes présidées par des artisans.

Ce rôle est essentiel. En tant que facilitateurs, avec des solutions adaptées à la taille et aux problématiques des entreprises artisanales, nous abordons le numérique de façon globale et sur toute la chaîne, depuis la formation initiale à travers les centres de formation des apprentis (CFA) qui préparent et forment les futurs salariés et chefs d'entreprises artisanales de demain jusqu'à la transmission de l'entreprise.

Sensibilisation, information, formation, conseil et accompagnement : nous développons notre offre de services numériques en direction des TPE sur tous ces axes

Ayons en tête qu'en plus de son propre métier, le chef d'entreprise artisanale doit posséder des compétences multiples : gestion, ressources humaines, finances, commerciale et même informatique. Aujourd'hui, il faut y ajouter le numérique et cette importance stratégique s'est encore accrue avec la crise que nous traversons.

Le recours au réseau des CMA doit être un réflexe. Il est là pour les appuyer, les éclairer, leur permettre en toute objectivité de définir les choix stratégiques à opérer et ensuite les accompagner dans ces choix. Bref, permettre à toutes les TPE Artisanales d'être au rendez-vous du numérique.

JOCELYNE TURPIN

Directrice de Digital Satellite



La formation va apporter des éléments très concrets pour mettre en œuvre la digitalisation des TPE

Je pense que la crise va démontrer encore plus l'importance pour les TPE de passer à l'ère numérique. 2020 a permis de faire un saut quantique en termes de compréhension. Aujourd'hui le consultant d'une microentreprise, le commerçant ou le dirigeant d'une TPE a compris que son entreprise n'est pas viable sans l'inclusion du numérique. Cependant tout ça se fait de façon choquante, un peu à marche forcée. Des études qui paraissent actuellement, notamment une que j'ai lue dernièrement dans « Industrie Mag », nous montre qu'on a une encore une grosse part des TPE en France (presque 70 %) pour lesquelles l'année 2020 n'a pas forcément servi d'accélérateur, et ce, pour des problématiques de budget et de niveau de maturité de leurs dirigeants ; donc je pense que la formation « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » arrive vraiment à point nommé en 2021. On aura passé la phase de l'état de choc et on va arriver dans un temps où le dirigeant va vouloir structurer sa démarche d'entrée dans le digital. Cette la formation va lui apporter tout un tas d'informations, de contacts, d'éléments très concrets, pour mettre en œuvre cette digitalisation. La formation va comporter une série de témoignages de dirigeants qui ont eux-mêmes entamé le processus de numérisation et qui sont à même de montrer la valeur, par exemple des pourcentages de chiffre d'affaires qui concrètement ont augmenté via ces transformations numériques. Cette formation arrive à point nommé après cette année 2020.

Un contenu pédagogiquement adapté

Cette formation est qu'elle propose une approche pragmatique prenant en compte les attentes des dirigeants, les possibilités financières et les disponibilités en temps pour mettre en œuvre une transformation numérique au sein d'une TPE.

Chaque semaine de cours comporte systématiquement :

- Un cadrage thématique de la semaine afin de situer le sujet,
- Le développement des questions clés pour guider pas à pas,

- Une activité en fin de semaine comme une conférence, un jeu sérieux, un questionnaire interactif pour débattre autour du sujet, susciter les questions de manière collective et faire avancer la réflexion.

Un choix a été fait d'associer dans les vidéos proposées les chefs d'entreprise, dans un esprit de partage de bonnes pratiques et de retour d'expériences positives et négatives pour mettre en valeur les méthodes qui conduisent au succès et identifier celles qui n'ont pas fonctionné. La grande variété des intervenants permet à l'ensemble des publics cibles de connaître les problématiques et les méthodes utilisées pour y répondre.

PIERRE GOGUET

Président de CCI France

La transformation numérique de nos TPE-PME s'opère par une chaîne d'actions dont chaque maillon est essentiel



L'importance de la transformation digitale n'aura jamais été aussi évidente que durant cette crise sanitaire de la Covid19. La transformation numérique de nos TPE-PME s'opère par une chaîne d'actions dont chaque maillon est essentiel : de la sensibilisation, à la formation, à l'accompagnement, chaque étape est capitale pour permettre à une entreprise de repenser son organisation et faire entrer pleinement sa structure dans l'ère du digital. Ainsi le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) est engagé dans chacune de ces étapes, pour accélérer la transformation numérique de nos TPE, PME en capitalisant sur sa relation de partenaire de proximité de confiance. Rendez-vous sur <http://www.parlonsnumerique.fr/>, la page dédiée au numérique du réseau des CCI.

OLIVIER SAUVAGE

Directeur de Wex Group

Tout l'enjeu pour les TPE c'est d'utiliser un numérique qui sera à leur service



Je ne pense pas que la transition numérique en TPE soit complexe à mettre en œuvre parce qu'il existe aujourd'hui beaucoup d'outils que les entrepreneurs utilisent à titre personnel qui peuvent aussi être utilisés dans leur vie professionnelle. Pour cette raison il est assez souvent très simple de les prendre en main les outils du numérique et de commencer à les exploiter pour faire des affaires. Ce qui me plaît sur le sujet de numérique en TPE c'est surtout les extraordinaires possibilités qu'ils peuvent apporter aujourd'hui aux entreprises quelle que soit leur taille donc y compris les TPE.

Grâce à la formation « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique », les dirigeants de TPE ne perdront pas leur temps : en quelques semaines ils seront capables de mettre en œuvre les premiers outils du numérique et donc d'améliorer leur chiffre d'affaires.

COMMENT ?

Une formation gratuite diffusée sur la plateforme publique FUN MOOC à l'occasion de plusieurs sessions en 2021-2022.

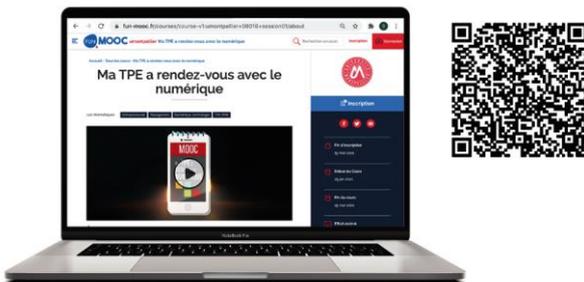
Cette formation est diffusée sur la plateforme publique FUN MOOC. Pour accueillir de nombreux apprenants, cette plateforme est en capacité de soutenir un trafic important et d'accueillir un nombre conséquent de dirigeants de TPE, d'artisans, de commerçants et de professions libérales intéressées par ce sujet. Dans cette formation, les apprenants ne sont jamais seuls : grâce à des forums, ils peuvent poser des questions à l'équipe pédagogique et obtenir des réponses personnalisées. Ils peuvent également échanger avec les autres apprenants sur les sujets traités chaque semaine ce qui participe à l'acquisition des compétences.

Cette formation est adaptée aux actifs qui peuvent la suivre à leur rythme, à l'horaire de leur choix tout en poursuivant leur activité professionnelle : chacun se connecte au moment qui lui convient, visionne les vidéos et participe aux activités quand il le souhaite.

Le 18 janvier 2021, la première session compte plus de 6 500 inscrits.

La formation sera diffusée à quatre reprises sur la [plateforme FUN MOOC](#) opérée par France Université Numérique.

La première session est d'ores et déjà ouverte aux inscriptions et commencera le 25 janvier 2021. Trois autres sessions seront programmées au printemps et à l'automne 2021.



Session 1

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:umontpellier+08018+session01/about>

Ouverture des inscriptions : 21 octobre 2020

Début de la formation : 25 janvier 2021

Session 2

Ouverture des inscriptions : 24 février 2021

Début de la formation : 26 mai 2021

Session 3

Ouverture des inscriptions : 28 juin 2021

Début de la formation : 20 octobre 2021

Session 4

Les dates ne sont pas encore programmées

Un site web a été créé spécifiquement pour apporter des informations sur cette formation et inciter les publics cibles à s'y inscrire afin d'engager une démarche de transformation numérique : <https://www.rdv-tpe-numerique.fr/>



GILLES BENSAID

Directeur de FUN-Partenaires

Une formation modulaire au service des dirigeants de TPE et adaptée à leur rythme et à leurs contraintes



L'investissement de France Université Numérique dans la production de la formation « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » rencontre plusieurs motivations. En premier lieu, nous pensons que la maîtrise des compétences numériques constitue une condition de pérennité économique des TPE et de développement des compétences de leurs dirigeants et salariés. En deuxième lieu, nous sommes intimement persuadés que les partenariats entre le monde universitaire et le monde économique peuvent s'avérer fructueux. Cette formation « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » est, tout justement, le produit d'échanges étroits entre, d'une part, les équipes de l'Université de Montpellier et, d'autre part, des interlocuteurs qui sont quotidiennement en lien avec les dirigeants de TPE : Direction générale des Entreprises, Direccte Île-de-France, CMA France et CCI France.

Par ailleurs, le format MOOC nous semble particulièrement adapté aux spécificités des dirigeants de TPE, des artisans, des commerçants, des professions libérales et créateurs d'entreprise. En effet, cette formation peut être suivie par les apprenants de manière modulaire, à leur propre rythme et selon les horaires qui leur conviennent. L'animation de du cours en ligne permet des interactions des apprenants avec l'équipe pédagogique et avec d'autres apprenants pour mieux appréhender les questions opérationnelles posées par la transformation numérique.

MICKAËL VIGREUX

Responsable commercial Afnic

Avec un million de TPE et de PME en France qui ne sont pas présentes sur le web, il y a du travail à faire et cette formation a toute sa place



Aujourd'hui les TPE sont vraiment en retard : il y a un million de TPE et de PME en France qui ne sont pas du tout présentes sur Internet ce qui est vraiment surprenant par rapport à la passion et à l'innovation dont elles font preuve sur tout le territoire français. C'est également paradoxal par rapport à la maturité des consommateurs français qui sont prompts à acheter sur le web. Il y a tellement de choses à gagner en développant son activité sur le web. Comme je suis commercial, la première chose qui me vient à l'idée c'est l'adage « pas vu, pas vendu » : le premier réflexe des clients c'est de prendre leur smartphone avant même de se déplacer et d'interroger les moteurs de recherche sur les produits. Ils recherchent des avis, ils recherchent des idées et une fois que cette idée est trouvée, ils se déplacent éventuellement au magasin où ils commandent directement sur le web. Et bien si les entreprises ne sont pas sur le web, elles ne seront pas vues et donc ne vendront pas, même si les clients sont dans la même rue qu'elles. Le premier avantage du numérique, il est évident, c'est la visibilité.

Donc aujourd'hui on peut dire qu'avec un million de TPE qui ne sont pas présentes sur le web, on a vraiment du travail à faire et cette formation a toute sa place

PAR QUI ?

Un dispositif de formation soutenu et co-piloté par des partenaires et des experts.

Financée par la DIRECCTE Île-de-France, CMA France, CCI France et la Direction générale des Entreprises dans le cadre de France Num, cette formation est le fruit d'une collaboration entre les différents partenaires et a été coordonnée par France Université Numérique. L'équipe pédagogique créatrice du MOOC est issue de l'Université de Montpellier.

FRANCE NUM



France Num, initiative gouvernementale pour la transformation numérique des TPE PME, a participé activement à la conception pour vous, professionnels, de cette formation.

France Num a pour but d'aider les entreprises à saisir les opportunités technologiques pour répondre à leurs besoins : économie de coûts, gain de nouveaux clients, de temps...

Cette initiative fédère une communauté de partenaires et « d'Activateurs France Num », les conseillers et offreurs de solutions proches de chez vous qui accompagnent votre passage au numérique.

Sur francenum.gouv.fr, vous trouvez des ressources utiles pour développer votre activité et des témoignages d'entreprises qui montrent le retour sur investissement de leur usage numérique. Vous pouvez aussi entrer en contact avec des experts. France Num est présent sur les réseaux sociaux pour échanger avec vous.

Contact DGE :

Pauline Manier — *Chargée de mission communication et relations avec les médias*

Tél. : 01 79 84 31 94 — email : pauline.manier@finances.gouv.fr

CMA FRANCE



Administrées par des élus eux-mêmes artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) accompagnent partout en France les entreprises artisanales depuis leur création jusqu'à leur transmission, dans l'objectif d'agir pour leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Établissements publics d'État sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, les CMA agissent, avec leurs partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales, pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen. Elles veillent également à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et les réglementations et à la bonne mise en œuvre de ces politiques. Les CMA sont fédérées autour d'un établissement national : CMA France.

Contact :

presse@cma-france.fr

CCI France



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) a pour mission d'accompagner les entrepreneurs de nos territoires. Au nombre de 125, elles participent au développement de l'économie locale et accompagnent près de 3 millions d'entreprises de la création à la transmission passant par toutes les étapes de leur développement. Nos conseillers contribuent à rendre l'entreprise plus compétitive dans différents domaines : formation, numérique, international, développement commercial, recherche de financement, ressources humaines, développement durable, performance industrielle... Les CCI sont aux côtés des entrepreneurs pour les accompagner dans leur projet avec un objectif commun : dynamiser l'économie locale.

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Elle représente et défend les intérêts des entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises, mais aussi celui des territoires.

Contact : Françoise Fraysse — f.fraysse@ccifrance.fr

T.01.44.45.37.16 — 06.79.94.59.90.

DIRECCTE Île-de-France



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Direccte est l'acronyme pour Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. C'est une administration déconcentrée de l'État, placée sous l'autorité du Préfet de Région (hormis Inspection du Travail). Elle relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ainsi que du ministère de l'Économie et des Finances et de la Relance (périmètres ministériels 2018).

Ses principales missions consistent à soutenir les entreprises dans leur compétitivité et leur développement et accompagner les mutations économiques ; à piloter régionalement les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage ; à assurer l'application du droit du travail et le dialogue social ; à contrôler la formation professionnelle ; à veiller au respect des règles de concurrence, à la loyauté des relations commerciales et à l'application des règles en matière de métrologie légale ; et enfin à Piloter, au niveau régional, les politiques et actions de protection des consommateurs et assurer le contrôle des instruments de mesure.

Contact : idf.communication@direccte.gouv.fr

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



L'université de Montpellier, une des plus anciennes d'Europe, est enracinée dans l'histoire de sa ville et de sa région. Avec 16 composantes de formation, 77 unités de recherche et plus de 40 000 étudiants, c'est la plus grande université du Languedoc-Roussillon et la 6e de France. La formation « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » a été construite par Marion Polge, Maître de conférences en sciences de gestion, spécialisée dans

les questionnements autour de l'humain dans l'entreprise notamment pour les TPE et les créateurs d'entreprises. Effectuant ses enseignements dans plusieurs UFR de l'université de Montpellier dans les domaines liés à l'entrepreneuriat, elle mène des actions de valorisation pédagogique avec les étudiants de l'UFR STAPS ainsi que de l'UFR droit. Les programmes de recherche-action qu'elle conduit sont menés dans le cadre de la chaire Cocréatec (fondation de l'université de Montpellier).

Contact : Marion Polge — *Maître de Conférences HDR — Enseignante en charge de la création du MOOC « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique »*

MOMA [Montpellier Management], Université de Montpellier

Tél. : 06 42 55 44 44 — email : marion.polge@umontpellier.fr

FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE



France Université Numérique [FUN] a été lancée en 2013 pour mettre à disposition des établissements d'enseignement supérieur français et leurs partenaires, une plateforme de diffusion de formations en ligne [des MOOC]. Les objectifs de cette organisation sont de gérer la plateforme et ses évolutions, de développer de nouveaux partenariats et activités dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie et d'accroître sa visibilité internationale notamment dans le monde francophone.

En six ans FUN MOOC est devenue une plateforme de référence en France et dans les pays francophones avec plus de 650 formations, produites par plus de 140 membres et partenaires et comptant plus de 10 millions d'inscriptions.

Contact :

Sandrine DELACROIX-MORVAN - *Responsable communication*

Tél. : 06 76 87 50 36 — email : sandrine.delacroix-morvan@fun-mooc.fr

